

Bruxelles, 9 décembre 2020

## La CSC remporte les élections sociales

Le SPF Emploi Travail et Concertation sociale publie aujourd'hui les résultats des élections sociales. Il ne s'agit toutefois pas encore de chiffres vraiment définitifs, car certaines élections doivent encore avoir lieu et une partie des résultats doit encore être traitée. Toutefois, les grandes tendances sont claires.

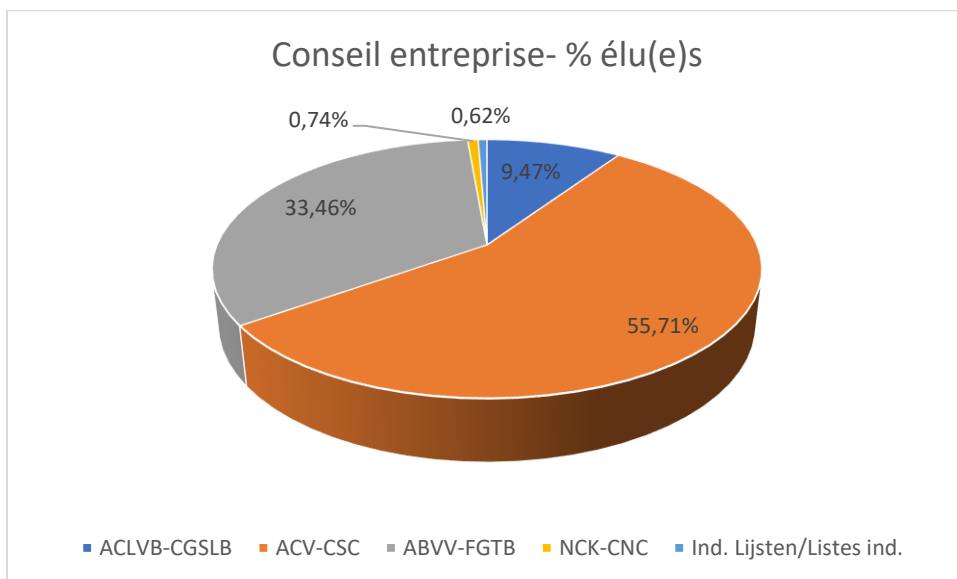
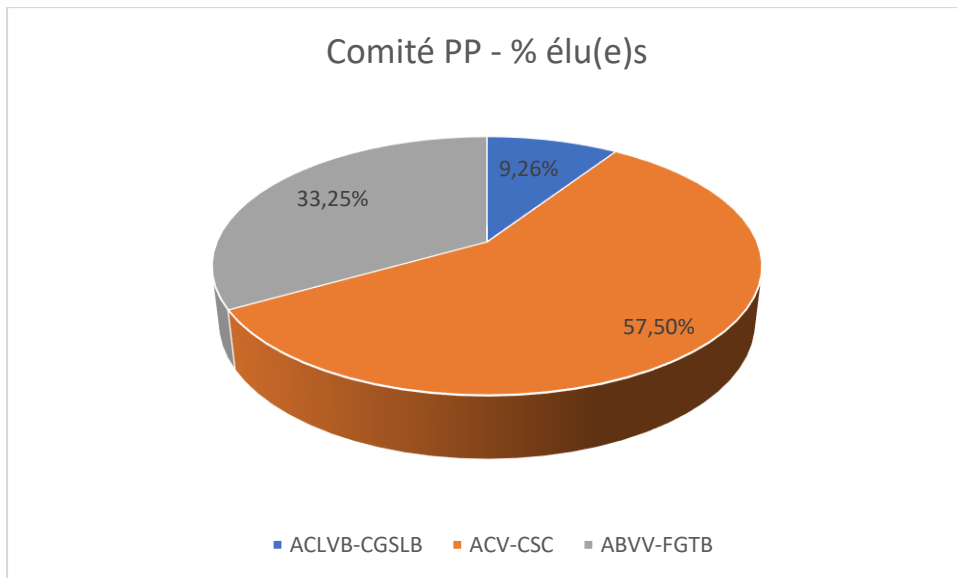
“La CSC obtient une nouvelle fois un excellent résultat. La victoire de la CSC est incontestable. Nous obtenons la majorité absolue en sièges dans tout le pays, tant pour les comités PP que pour les conseils d'entreprise. La CSC arrive aussi en tête dans tous les collèges électoraux, tant chez les jeunes que chez les ouvriers, les employés et les cadres. Pour la première fois, la CSC obtient également une majorité absolue dans les 3 régions ! Quiconque termine le Tour de France avec 50 minutes d'avance sur le reste du peloton est clairement le gagnant,” constate Marc Leemans, le président de la CSC.

“Il n'a jamais été aussi important que les travailleurs puissent élire leurs délégués et les mandater”, affirme le président de la CSC. “Cela fait des mois que la concertation sociale fonctionne à un rythme très élevé dans les entreprises. Travailler en toute sécurité et dans le respect des conditions sanitaires est une préoccupation majeure. Il n'est donc pas étonnant que la CSC enregistre des résultats particulièrement bons dans les hôpitaux et les maisons de repos. Le taux de participation encore très élevé à ces élections sociales, malgré les circonstances exceptionnelles, souligne aussi l'importance de la concertation sociale ».

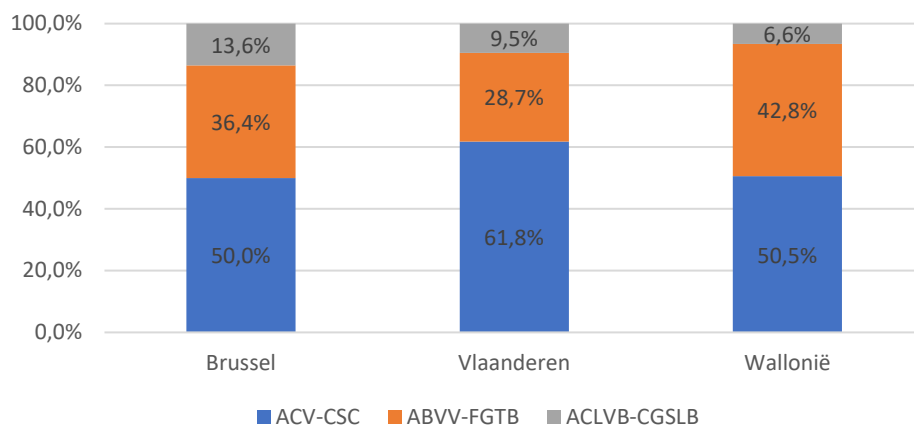
En outre, la CSC tient à remercier expressément chacune et chacun pour le bon déroulement des élections sociales dans un contexte particulièrement difficile. Grâce à l'actuel ministre de l'Emploi, à son prédécesseur et à leurs cabinets, aux collaborateurs du SPF, aux collègues des autres syndicats et des employeurs et surtout grâce aux candidates, aux candidats et à toutes celles et ceux qui sont allés voter, la concertation sociale dans les entreprises repose à nouveau sur des bases solides pour les prochaines années.

La CSC obtient la majorité absolue, dans tout le pays et dans les 3 régions ce qui est un excellent résultat. Nous sommes clairement le plus grand syndicat en Wallonie, à Bruxelles et en Flandre (source SPF, chiffres du 8 décembre 2020). La CSC est le premier syndicat dans les conseils d'entreprise et dans les comités PP,

en sièges et en voix, tant chez les ouvriers, que chez les employés, les cadres et les jeunes. Au niveau national, on constate un très léger glissement au profit de la CGSLB et au détriment de la FGTB et de la CSC.



### Comité PP - % d'élus



### Conseil d'entreprise - % d'élus

